Lettre électro du SE-Unsa 67

(n°02, 03/09/20)

03 88 84 19 19 www.se-unsa67.net

Protocole nouveau, fiches repères thématiques : au dernier moment toujours !

Après un protocole arrivé le 27 août, c'est une foire aux questions (qui oublie entre autres d'éclaircir la situation des personnes dites sensibles) **ainsi que des fiches repères thématiques** abordant diverses phases de la vie scolaire **qui sont arrivées vendredi 28 dans la soirée**. Une arrivée encore une fois bien tardive…

Lire la suite (et consulter les documents) **…**

CTSD ajustements carte scolaire de ce 3 septembre…

Le CTSD d'ajustement de la carte scolaire qui devait se tenir en juin et avait été reporté fin août s'est enfin tenu ce jour. **C'est en séance que nous avons découvert l'essentiel des documents de travail après l'envoi trois jours avant d'un document très synthétique suite à nos demandes auprès de l'administration.**

Le SE-Unsa a défendu toutes les situations qui lui avaient été signalées.

Lire notre liminaire

Notre compte-rendu et toutes les mesures ICI.

Promotions Hors Classe : enfin une date de report !

Reportée à une date ultérieure, la CAPD se tiendra finalement le 15 septembre !

Vous pouvez encore envoyer vos fiches de suivi.

Fiche de suivi (en fin d'article ou **ICI**), promouvabilité, barème, …, **en savoir plus**.

Direction : on met la pression !

Depuis des années, le SE-Unsa est mobilisé sur la direction d'école. Les derniers mois ont vu s'ouvrir un agenda social sur ce sujet qui n'a toujours pas porté ses fruits. **Convaincu que les conditions dans lesquelles les directrices et directeurs exercent leurs missions sont intenables, le SE-Unsa a déposé une alerte sociale** (à lire **ICI**) **pour mettre la pression sur le ministère afin d'aboutir à des avancées concrètes**. Pour amplifier cette action, le SE-Unsa a maintenant besoin de vous pour porter la voix des directrices et directeurs d'école et affirmer que « la pression, je n'la subis pas, je la mets avec le SE-Unsa ».

Propositions du SE-Unsa et pétition sont ICI.

Protection fonctionnelle : Quoi ? Quand ? Comment ?

On entend souvent parler de la **protection fonctionnelle** prévue dans la loi 83-634 mais **qu'est-ce que c'est** exactement ? **Qui peut en bénéficier** ? **Quand puis-je la demander** ? **Quelles sont les démarches** ?

Tout savoir…

Elections au CE : le vote à l'urne n'est plus obligatoire

Depuis l'année dernière avec la parution du décret n°2019-838 et de l'arrêté du 19 août 2019, **le vote par correspondance peut être l'unique moyen de participation**.
C'est au directeur (après consultation du CE) **qu'échoit cette décision**.
La circulaire départementale devrait bientôt paraître en rappelant cette possibilité.

Tout savoir…

PETITION : Pour ma carrière, pour ma mutation, je veux des représentant·es du personnel !

Pour la première année, toutes les opérations de mutations se sont déroulées sans vos représentant·es et chacun a pu constater tant le manque de transparence que le désordre engendré par cette situation.

Cette année, ce sera au tour des déroulements de carrière de connaître le même sort…

L'UNSA Éducation rappelle son opposition à la loi de transformation de la Fonction publique du 6 août 2019 qui vient fortement impacter le dialogue social et les instances de concertation.

En savoir plus, **signer (et faire signer) la pétition** c'est **ICI**!

Les rendez-vous de carrière 2020/2021

En 2020-2021, le rendez-vous concernera donc les enseignants qui seront « boostables » l'année suivante. C'est à dire les collègues :
– **passés au 6ème échelon** entre le 01/09/2019 et 31/08/2020
– **passés au 8ème échelon** entre le 01/032019 et 28-2-2020
– **passés au 9ème échelon** entre le 1-9-2019 et le 31-8-2020

Rendez-vous de carrière de l'année scolaire 2019-2020 : prolongation des visites jusque fin d'année civile 2020.

En savoir plus…

Un stagiaire est affecté dans votre école ?

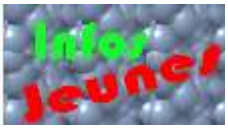

Les PES ont été affectés au fil de l'eau durant l'été.
Si l'un d'entre eux est affecté dans votre école, **dites-lui de ne pas hésiter à contacter le SE-Unsa 67** et en particulier **Sébastien Thomas**, notre spécialiste (seunsa67.formation@gmail.com). Le SE-Unsa **pourra l'aider dans toutes ses démarches** administratives concernant sa formation **et répondra à toutes ses questions**.
Sébastien sera à l'INSPE tous les mardis et les jeudis de 12h15 à 13h45.
Pour information, le planning de leur semaine de rentrée **ICI**.

Circulaire mouvement 2020 : le SE-Unsa 67 dépose un recours gracieux !

Notre demande du 24 juin (voir ICI), date où le SE-Unsa 67 a découvert le changement du premier discriminant, n'a pas été entendue. Cela a été clairement énoncé par le Secrétaire Général de la DSDEN lors de la CAPD du 2 juillet (voir **ICI**). Le SE-Unsa 67 a déposé un recours gracieux auprès de l'Inspecteur d'Académie concernant ce premier discriminant.

A suivre…

Pour être plus forts, ensemble, Rejoignez-nous !

La rentrée, c'est le bon moment pour adhérer ! **ICI**

Notre équipe, nos compétences, nos permanences : ***LÀ***

Suivez-nous ! se-unsa67.net